

➔ Quels sont les avantages du Vélo à Assistance Électrique (VAE) ?

D'après une étude menée par Inddigo pour l'Ademe en 2016, une personne qui loue un VAE à l'année fait en moyenne **32 minutes d'activité physique** par jour et cela a de nombreux bénéfices sur la **santé**.

La pratique du VAE incite à la **démotorisation**. Il y a un fort **report modal** de la voiture vers le VAE avec **71 % des utilisateurs** de location VAE longue-durée qui utilisent désormais le VAE au quotidien plutôt que la voiture (Inddigo, 2016).

L'usage d'un VAE permet de **faire des économies**, et ce, même si l'utilisateur ne se sépare pas de sa voiture puisqu'en moyenne, chaque année, un usager de VAE évite de rouler entre 650 et 1400k m en voiture. Ce qui permet non seulement d'économiser en carburant, mais aussi en réparations (moindre usure du véhicule).

Rouler en VAE permet d'augmenter la **portée de ses déplacements à vélo**. En effet, la **distance moyenne parcourue** pour se rendre au travail en VAE est de **7,6km** contre 3,4km en vélo classique (Ademe, 2016). Et cela permet aussi de gagner en **rapidité**.

Pour faire 3 km en ville, il faut en moyenne :

27 min en voiture (trafic avec bouchons et stationnement rare)

18 min en bus (trafic avec bouchons)

7 min en voiture ou en **bus** (trafic fluide et stationnement facile)

36 min à pied

12 min à vélo (moyenne de 15km/h)

7 min en vélo à assistance électrique (moyenne de 25km/h)

[Source : groupement des autorités responsables de transport]

De plus, le VAE permet de **circuler plus facilement** sur un relief qui pourrait être moins accessible avec un vélo classique et cela demande ainsi moins d'effort physique. Ce qui peut permettre au plus grand nombre d'utiliser le vélo pour ses déplacements quotidiens. Le VAE permet donc de démocratiser l'usage du vélo pour certains publics (personnes ayant des problèmes de santé, seniors...).

Enfin, cela permet de **réduire son empreinte écologique** : la location de VAE permet d'économiser en moyenne **330kg de CO2** annuellement par usager.

Même s'il faut être conscient que l'impact écologique d'un VAE (du fait des matériaux de constructions et de la recharge de la batterie) sera toujours plus important que celui d'un vélo classique.

